



Sommaire

ACTUALITÉS

p 2

L'agriculture est un pilier économique, social et environnemental de la société.

PAS FACILE, en apparence, de parler de dépollution et d'agriculture alors que nous savons que l'eau d'un ruisseau entretenu, serpentant dans une prairie agronomiquement bien gérée, sera de meilleure qualité.

PAS FACILE de faire comprendre à tous, que l'utilisation raisonnée des boues d'épuration de qualité peut être une solution pour la fertilisation des sols et une économie pour l'ensemble de la collectivité.

p 4

A l'instar de son enfant malade que l'on soignera avec des médicaments, comment faire admettre qu'une plante ou un animal puisse avoir besoin de traitements ? Pourtant, cela peut être la garantie d'une bonne santé des productions et l'assurance de produits agricoles sains dans l'assiette des consommateurs.

p 7

Comment demander aux paysans de mettre moins de produits chimiques alors que les marges deviennent nulles, ceux-ci ont besoin de sécuriser leur rendement.

p 8

Comment apporter à nos concitoyens une nourriture saine exempte de tout adjuvant maléfique incorporé à notre insu ?

Comment créer des synergies entre agriculture de montagne et agriculture de plaine ? Les éleveurs ont besoin de céréales et de protéagineux nécessaires aux rations équilibrées et les céréaliers ont besoin de meilleures marges. Ne pourrions-nous pas donner la liberté de commerce entre éleveurs et céréaliers ?

Ces quelques exemples, non exhaustifs, montrent bien que ces sujets ne sont pas seulement agricoles mais concernent bien toute la société. **Des alliances nouvelles sont nécessaires, autant pour la réussite des politiques locales que pour l'avenir de notre agriculture.**

Voilà pourquoi, nous, élus, avec toute l'équipe de votre Chambre d'agriculture, travaillons à **de nouvelles voies de développement en tissant des liens avec l'ensemble des collectivités**, pour remettre les paysans en bonne place dans la société.

Notre département est riche de ses complémentarités : montagnes, plaines, Limagnes et coteaux... Grâce à ces territoires variés, **l'ensemble des productions, animales comme végétales est représenté.**

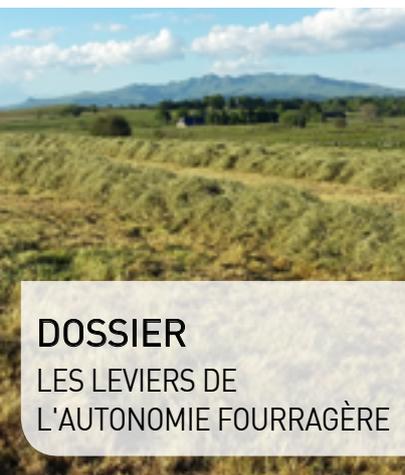
Votre Chambre d'agriculture conforte et soutient, avec tous les acteurs de terrain, la dynamique et l'animation des territoires en toute transparence et indépendance.

Daniel CONDAT
Vice-président de la Chambre d'agriculture,
élu responsable de la commission
agronomie-environnement

DOSSIER
LES LEVIERS DE
L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE

AGENDA

FORMATIONS
CONTACTS





Consultez notre nouveau site Internet !

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Le site de la Chambre d'agriculture a totalement été reconstruit pour répondre à vos besoins que vous soyez futurs agriculteurs, jeunes agriculteurs, agriculteurs, propriétaires et collectivités.

Connectez-vous sur : puydedome.chambre-agriculture.fr



ZOOM SUR les références

Résultats des formations
« Mieux piloter mon exploitation en élevage caprin pour gagner en efficacité ».

515 LITRES

produits/chèvre en moyenne

40 % EBE/produit brut

500 G/LITRE DE LAIT

de concentrés achetés et prélevés.

8 500 €

de revenu disponible / UMO

2 200 €/1 000 L

de produit total

3 700 €/1 000 L

pour les coûts de production de l'atelier caprin.

CIPAN Faunistiques

Commandez vos mélanges auprès de la Fédération départementale des Chasseurs (FDC)

Les Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates (CIPAN) faunistiques sont à implanter entre vos récoltes 2018 et avant vos cultures de printemps 2019.

La FDC 63 et les sociétés de chasse prennent en charge 70% du montant total de vos semences.

Tous les agriculteurs peuvent commander ces mélanges. Deux doses de semis sont possibles : 10 ou 15 kg/ha ; conditionnées en sacs de 10 kg ou 15 kg soit 1 sac pour 1 ha.

Conditions à respecter (en dehors de tout aspect réglementaire) : semis au plus tard le 1^{er} septembre et destruction à partir du 15 octobre.

Vous êtes intéressé(s) ?

Téléchargez les documents sur notre site Internet et retournez-les à la FDC63 avant le 15 juillet 2018.

i Alexis BUSSEROLLE : 04 73 44 45 26

Nuisibles, déclaration de dégâts

Participez au recensement annuel et chiffrez vos dégâts.

Ce recensement permet de conserver et de réactualiser le classement des nuisibles sur le département.

Sans remontée des déclarations de dégâts, le caractère "nuisible" de ces espèces peut redevenir uniquement "chassable" et aucune intervention ne sera possible entre le 1^{er} mars et le 2^e dimanche de septembre (hors période d'ouverture de la chasse).

Il est indispensable de chiffrer éco-

nomiquement les pertes. Mentionner uniquement les surfaces impactées n'est pas suffisant.

Une fiche est à remplir pour chaque nuisible. La déclaration s'effectue sur la campagne cynégétique (du 30/06/2017 au 30/06/2018).

Un retour à la FDC 63 ou à la FDGDON 63 est souhaité **au plus tard début juin**. Il vous reste un mois pour engager cette démarche. Cette déclaration n'aboutira, en aucun cas, à l'obtention d'un dédommagement.

Régulation des corvidés (corbeaux)

Tout propriétaire disposant d'une autorisation préfectorale individuelle peut engager une action de régulation. Pour obtenir cette autorisation, vous devez en faire la demande auprès de la DDT 63 (téléchargez le formulaire sur notre site Internet).

Renseignez-vous auprès de vos sociétés de chasse ou de la FDC 63.

i FDC 63 : 04 73 74 63 50

Philippe BOYER

Vice-président de la Chambre

« L'opération mise en place, en 2017 par la Fédération des chasseurs, le Grand Clermont et la Chambre d'agriculture, sur le tir des corvidés a été très bien appréciée par les agriculteurs. On dénombre, aujourd'hui, une destruction de 1 163 corbeaux et 763 corneilles.

Pour cette année, 25 nouveaux tireurs seront formés par la Fédération des Chasseurs, ce qui élèvera le nombre de tireurs à 160. Pour connaître le nom et les coordonnées des tireurs formés de votre secteur, contactez la Chambre ou consultez notre site Internet.»

Abattage de volailles de ferme d'Auvergne

L'association assure la continuité de l'activité des établissements Pouzadoux (03).

Tous les éleveurs de volailles du Puy-de-Dôme et de l'Allier ainsi que tous les particuliers désirant faire abattre leurs volailles peuvent contacter l'association "Abattage de volaille de ferme d'Auvergne".

i Julien RIEUF : 06 61 97 94 67

PAC 2018

Plus que quelques jours pour faire votre télédéclaration. Nos conseillers vous accompagnent, contactez le siège ou les territoires.

i Coordonnées page 8

● SPL / Surface pastorale

Les surfaces proratisées avec un taux de surface fourragère < à 50 % doivent désormais être codées en SPL (Surfaces Prédominantes Ligneux). Initialement exclu de cette possibilité, le Puy-de-Dôme a été réintégré à la dernière minute dans ce dispositif. La Chambre est intervenue auprès du ministère avec l'appui de tous les parlementaires pour faire intégrer le département, évitant ainsi à plus de 500 agriculteurs de perdre une partie de la PAC.

● MAEC

Afin de vous assurer du bon respect de vos engagements, la Chambre d'agriculture propose un appui pour vous permettre :

- De faire le point sur les cahiers des charges
- De réaliser les enregistrements : carnet de pâturage, taux de chargement, IFT, etc.)

i Équipe Mes P@rcelles :
04 73 44 45 95

● Aides bio

Vous êtes producteur en Bio ou en conversion, consultez l'info Aides PAC 2018 à l'agriculture biologique sur notre site Internet.

i Équipe bio : 04 73 44 45 52

Vacances, temps libre, famille : osez prendre du temps

Pensez au service de remplacement

Pour tous ces motifs et bien d'autres encore, le Service de Remplacement met à votre disposition le salarié qui vous convient ! Ce dernier assurera le travail d'astreinte pendant votre absence.

Dans bien des cas, vous pouvez bénéficier du Crédit d'Impôt qui allégera le coût de votre remplacement.

i Service de remplacement
04 73 44 45 66

Problématique S-Métolachlore

Suite à des dépassements de normes de la molécule S-Métolachlore (herbicide racinaire systémique) dans l'eau potable, la Chambre d'agriculture a organisé des réunions d'informations auprès des agriculteurs.

Ces réunions ont eu lieu sur les territoires des contacts territoriaux des Aires d'Alimentation de Captage de Pont-du-Château/Vinzelles et du Broc (Lembronnet) les 1^{er} et 22 février 2018.

Une collaboration a pour l'occasion été mise en place avec les coopératives Limagrain et Cristal Union, la FREDON Auvergne ainsi que les collectivités porteuses des Contrats (SIAEP Rive gauche de la Dore, Dore Allier, Basse Limagne et Agglomération Pays d'Issoire).

Ces rencontres ont permis de présenter l'état des lieux sur les captages concernés puis de rappeler les modes d'utilisation et d'action de la matière active ainsi que son comportement dans le sol.

Des solutions envisageables, destinées à améliorer la situation, ont été présentées : diminution de doses, associations avec d'autres matières actives, méthodes alternatives, association traitement classique – binage..., autant de perspectives d'évolution qui ont fait l'objet de nombreux échanges et discussions.

i Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76

Philippe BOYER
Vice-président de la Chambre

Lait Bio, prime AOP non payée !

« La laiterie Sodiaal a décidé de ne plus payer les primes AOP pour le lait bio collecté sur les zones concernées. C'est inadmissible ! Ce lait a une plus-value et ce n'est pas de la responsabilité des producteurs si la laiterie n'a pas la volonté de le valoriser.

(Quand nous achetons une voiture toutes options, si nous ne les utilisons pas, nous les payons quand même).

Nous ne comprenons pas que les agriculteurs qui siègent au Conseil d'Administration de cette laiterie aient pu accepter cette règle. »

Double peine

« Lors de contrôles ou de visites rapides, attention aux prairies qui subissent de forts dégâts de sangliers qui pourront être classées non admissibles à la PAC ! Le contrôleur pourra signifier qu'il n'y a pas suffisamment d'herbe sur la parcelle. C'est ubuesque ! »

LES LEVIERS DE L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE



« L'équipe fourrages de votre Chambre d'agriculture est à votre service pour optimiser la gestion de votre ferme.

La production de fourrages est une des clefs essentielles de la réussite de l'élevage.

L'organisation du pâturage nécessite une grande technicité et produit des résultats économiques étonnants. Je tiens à attirer l'attention des éleveurs sur ce dossier qui peuvent bénéficier de la grande compétence de notre équipe pour améliorer la performance de leur travail. »

Daniel CONDAT, vice-président de la Chambre d'agriculture.

L'objectif premier de tout système fourrager est de produire assez de fourrages pour nourrir son cheptel tout en limitant les achats extérieurs. C'est la base même de l'autonomie fourragère et alimentaire, qui constitue un pilier essentiel de la rentabilité économique des exploitations d'élevage.

Dans ce dossier, nous allons voir quelles sont les différentes étapes et les différents outils et leviers sur lesquels les agriculteurs vont pouvoir s'appuyer pour assurer cette autonomie.



L'autonomie, comment et pour quoi faire ?

Quand on parle d'autonomie, on distingue l'autonomie fourragère et alimentaire. De quoi s'agit-il ?

▲ L'autonomie fourragère

Dans l'autonomie fourragère, l'objectif est avant tout **quantitatif** : produire assez de fourrages pour ne pas avoir à en acheter à l'extérieur.

▲ L'autonomie alimentaire

Dans le cas de l'autonomie alimentaire, on ajoute une notion de **qualité** : produire assez de fourrages pour nourrir son cheptel, avec un maximum de qualité, pour limiter les achats de concentrés à l'extérieur.

L'enjeu est avant tout **économique** : réduire la part des achats extérieurs permet de diminuer le coût alimentaire. Dans certains cas, il est aussi de respecter les limites fixées par les cahiers des charges des AOP fromagères (limitation de la quantité de concentré par vache ou de la part des fourrages achetés dans l'alimentation des animaux).

Une tonne de matière sèche (MS) produite coûte 2 à 3 fois moins chère qu'une tonne de MS achetée

Coût de production moyen par tonne de MS :

- Foin = 76 €
- Ensilage = 87 €
- Enrubannage = 100 €

Coût d'achat moyen par tonne de MS :

- Foin prairie permanente = 106 à 141 € (90 à 120 € / tonne brute)
- Enrubannage = 109 à 155 € (60 à 85 €/tonne brute)
- Foin luzerne = 141 à 188 € (120 à 160 €/tonne brute)

Ajuster le chargement au potentiel fourrager de son exploitation

La priorité, c'est de nourrir son cheptel. Logiquement, ce devrait donc être la quantité totale de matière sèche produite sur une exploitation qui détermine la taille du

cheptel et non pas l'inverse. Ainsi, pour chaque exploitation, en mesurant son potentiel fourrager, on peut calculer un objectif de chargement qui lui permettrait d'assurer son autonomie fourragère.

▲ Un objectif de 6 à 7 tonnes de MS produite par UGB et par an (stock + pâture)

Par définition, une Unité Gros Bétail (UGB) consomme 13 kg de matière sèche de fourrage par jour, soit 4,75 tonnes de MS par an. Sachant qu'entre la production réelle mesurée au champ et les quantités consommées par les animaux à l'auge ou au pâturage, il y a au moins 10 à 20 % de perte, il faudrait produire 5 à 6 tonnes de MS par UGB. Si on ajoute un «stock de sécurité» de 15 à 20 % pour compenser les risques climatiques (sécheresse), c'est au final **6 à 7 tonnes de MS qu'il faut produire par an et par UGB pour assurer une autonomie fourragère correcte**

Trouver le juste équilibre entre fauche et pâture

L'herbe constitue la principale richesse fourragère des exploitations d'élevage dans le Puy-de-Dôme. C'est même la seule richesse pour bon nombre d'entre elles.

Le pâturage est le moyen le plus simple, le plus efficace et le plus économique de valoriser cette herbe.

Même en intégrant les charges liées à l'organisation du pâturage (abreuvement, clôtures...), le coût de production d'une tonne de matière sèche d'herbe pâturée reste inférieur à 30 €. Toutefois, la pousse de l'herbe n'étant pas régulière tout au long de l'année, le recours aux stocks est indispensable pour valoriser les excédents d'herbe du printemps et pouvoir les redistribuer en hiver ou en été.

Un système fourrager autonome, c'est un système qui a su trouver le bon équilibre entre les surfaces consacrées à la pâture et celles destinées à la constitution des stocks.

LE DIAM, DIAGNOSTIC MULTIFONCTIONNEL

Un outil pour mesurer le potentiel fourrager des systèmes herbagers

Si la mesure de production potentielle est assez facile à réaliser sur les cultures fourragères telles que le maïs ou les prairies temporaires, ce n'est pas toujours le cas pour les prairies permanentes, en particulier lorsqu'elles sont pâturées.

C'est pour répondre à ces attentes que, depuis plusieurs années, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme propose une prestation individuelle appelée « DIAM » (ou DIAGNOSTIC Multifonctionnel du système fourrager). Basée sur l'observation de la flore et de la conduite des prairies, cette prestation permet, entre autres, d'estimer leur potentiel fourrager tant du point de vue quantitatif que qualitatif.



Formation Renforcer l'autonomie fourragère de son exploitation pour en améliorer la rentabilité

Témoignage

Pierre-Philippe DOLZOME

GAEC de la Tour
Celles-sur-Durolle

Vaches allaitantes - Volailles

Fin 2017, Pierre-Philippe, a participé à la formation « **Renforcer l'autonomie fourragère de son exploitation pour en améliorer la rentabilité** ».

Il est actuellement en cours d'installation pour rejoindre son frère Laurent et son cousin Emmanuel PINAY au sein du Gaec de la Tour.

«Avec mon installation, nous avions prévu d'augmenter notre surface. Certaines parcelles sont en herbe, fauchables ou labourables, d'autres ne sont que pâturables. La formation m'a permis de calculer combien de vaches on allait pouvoir tenir en plus, tout en restant

autonome. Ca m'a aussi permis de voir comment on allait répartir ces nouvelles surfaces et même pouvoir implanter un peu de méteil pour compléter les fourrages qu'on produit déjà. On a appris plein de choses notamment sur la conduite des prairies et les sommes de température. On en avait déjà entendu parler mais on ne l'utilisait pas forcément. Maintenant on reçoit l'Info-prairie toutes les semaines.»

Que reprenez vous de cette formation : «l'autonomie c'est vraiment essentiel, et on sait que plus on sera autonome et mieux on s'en sortira».

Préparer et piloter son pâturage

Bien conduit, le pâturage peut constituer une source d'économie non négligeable. Mal conçu ou mal préparé, cela peut vite devenir une source d'ennuis et de stress qui peut en décourager plus d'un.

Un pâturage réussi, ça se prépare : découpage des parcelles, clôtures, aménagement des accès, des points d'eau, préparation des lots d'animaux.

Tous ces éléments doivent être pensés, réfléchis et préparés bien avant la mise à l'herbe. Une fois la mise à l'herbe réalisée commence alors le travail de pilotage qui demande surtout de l'observation et de la réactivité.

Témoignage

Jean-Christophe LAPORTE

Saint-Avit

Vaches allaitantes

Jean-Christophe a participé à la formation « **j'ajuste mon pâturage en élevage allaitant** » en 2017.

« Grace à cette formation, j'ai acquis des repères pour mieux gérer l'herbe chez moi, avant, je n'étais jamais prêt à temps.... Cela m'a aussi rassuré dans la mise en place de pratiques nouvelles, comme mettre à l'herbe plus tôt, ou faire tourner plus rapidement les animaux. Le fait d'être plusieurs a aussi permis d'échanger sur nos pratiques, du coup en plus c'était agréable ! »

Quand on demande à Jean-Christophe s'il recommanderait cette formation à ses collègues, la réponse fuse : **« tout à fait ! et même, si ça se refait, j'y retournerai ! »**



ACCOMPAGNEMENT DU PÂTURAGE

Un outil personnalisé au service de chaque agriculteur

Depuis 2017, nous proposons une prestation individuelle destinée aux éleveurs souhaitant réfléchir et adapter leur pâturage. Modulable à la demande, elle comporte plusieurs visites permettant de préparer, suivre et faire le bilan du pâturage pour les agriculteurs qui le souhaite

Récolter des stocks de qualité

Quel que soit le mode de récolte des fourrages (foin, enrubannage, ensilage d'herbe, de maïs ou autre), la qualité de l'alimentation distribuée tout au long de l'hiver se décide souvent sur quelques jours seulement. Même si l'objectif quantitatif est important, la qualité du fourrage récolté reste primordiale.

Quelle que soit la culture, le stade de récolte constitue l'élément prépondérant dans la qualité du produit récolté. C'est d'autant plus vrai pour les graminées prairiales qui peuvent voir leur valeur nutritive fortement chuter en l'espace de quelques jours.

La conduite des surfaces fourragères, et en particulier leur fertilisation, impacte autant la quantité que la qualité des stocks récoltés. Enfin le soin apporté au chantier de récolte et au stockage des fourrages est essentiel pour préserver leur qualité.

Quelle place pour les cultures non fourragères ?

Avec l'agrandissement constant des surfaces, de plus en plus d'agriculteurs envisagent l'augmentation, voire pour certains l'introduction de nouvelles cultures non fourragères.

Cultiver des céréales ou des protéagineux autoconsommés présente plusieurs avantages tant au niveau **autonomie alimentaire** (remplacement des achats de concentrés) qu'au **niveau agronomique** (rotation des cultures).

Attention toutefois à ne jamais perdre de vue l'objectif prioritaire d'autonomie fourragère : **l'implantation de nouvelles cultures non fourragères ne peut et ne doit s'envisager qu'à partir du moment où l'exploitation est autonome en fourrages.**



Nos bulletins hebdomadaires **INFO Prairie** et **INFO Maïs** ont été conçus pour apporter régulièrement des conseils aux agriculteurs. Basés sur l'enregistrement des sommes de température et sur les observations en ferme, ils permettent d'ajuster en permanence les conseils de conduite aussi bien sur les surfaces utilisées en pâture que celles utilisées en stock.

L'équipe fourrages est à votre écoute et à votre service pour vous accompagner et vous conseiller au travers de publications, de formations et de prestations individuelles ou collectives.

CONTACT

Équipe fourrages

☎ 04 73 44 45 95

fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

Agenda

Réunions terrain CARTOGRAPHIE DES POINTS D'EAU

La DDT projette d'établir une carte des points d'eau, d'ici fin 2018.

Des réunions de travail sont organisées à 8h30 devant les mairies :

Dates et lieux de RV		Zone concernée
14 mai	Culhat	Culhat Joze
15 mai	St-Laure	Maringues St Laure
28 mai	Crevant Laveine	Bulhon Charnat Crevant Laveine Vinzelles
29 mai	Malintrat	Gerzat Malintrat
4 juin	St-Beauzire	Ménétrol St Beauzire
5 juin	Blanzat	Blanzat Cébazat Sayat Nohanent

i Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76

Portes-ouvertes



Samedi 12 mai à 8h

GAEC Lou Pastre Monmorin - Ardes-sur-Couze

- Départ 8h30 pour la transhumance : montée à la Jacquette (12km de marche, en sous-bois), visite de la chapelle de la Pezade.
- Arrivée sur le parc
- Pique-nique tiré du sac et dégustation gratuite des produits de la ferme
- Pour les plus courageux, visite de la réserve.
- Retour véhiculé sur la ferme pour 15h30.

i Equipe diversification : 04 73 44 45 52

Rencontre technique GESTION DES COURS D'EAU ET DE LA RIPISYLVE

Judi 17 mai à 14h

À Bagnols

Lieu-dit Rosier Soubre

Au programme :

- Le fonctionnement d'un cours d'eau
- Les aspects réglementaires
- Les règles d'épandage
- La continuité écologique
- La gestion de la ripisylve
- Les aménagements possibles sur les cours d'eau.

i Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

Rencontre technique COUVERTURE DES FOSSES

Mardi 22 mai à 14h

Au GAEC du moulin du lac À St-Genès-Champespe

Au programme :

- Les avantages de la couverture de fosse sur le stockage des effluents : économiques, agronomiques, environnementaux.
- Présentation du système mis en place au GAEC du Moulin du lac par l'entreprise RDL Beaudonnat SARL : aspects techniques et économiques.
- Echanges et témoignages des agriculteurs.

i Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

Journée technique sur L'AMBROISIE

Vendredi 25 mai à 14h

Maison du tourisme St-Nectaire

Au programme :

- Connaissance et reconnaissance de l'ambrosie, ses dangers. Moyens de lutte, réglementation.
Intervention de Pascale TARRADE de la FREDON.
- Visite de terrain.

i Joël LEDUC : 04 73 79 58 72

PRÉPARER SA TRANSMISSION POUR ACCUEILLIR UN JEUNE

Vendredi 1^{er} juin à 10h à Besse

MATIN : Salle des fêtes

- Présentation des dispositifs de transmission : quels outils ? quelles solutions ?
- L'installation sur la zone.

BUFFET FROID OFFERT

APRÈS-MIDI : Gaec de la Griffre

Anglard à Besse - Témoignages du cédant et du repreneur hors cadre.

i Joël LEDUC : 04 73 79 58 72

Journée technique VERS DES PRATIQUES CULTURALES AGROÉCOLOGIQUES

Mardi 12 juin à 9h

EARL JALLUT À Plauzat Route de Neschers

9h30 : INTERVENTIONS EN SALLE

- **Chambre d'agriculture** : nos actions vers l'agroécologie
- **Bruno JALLUT** : présentation de sa ferme et des évolutions culturelles mises en place.
- **Limagrain** : références strip-till par le groupe Sol
- **Frédéric THOMAS** : témoignage de l'évolution de sa ferme en 20 ans d'agriculture de conservation.

Frédéric THOMAS est un acteur du développement de l'agriculture de conservation en France. Il est agriculteur et directeur de la revue TCS.

12h30 : REPAS **réservation obligatoire sur notre site Internet**

13h30 : ATELIERS

- **Profil de sol** sur parcelle maïs implantée en strip-till
- Implantation de haies sur la ferme (Mission haies)
- **Matériels strip-till et semis-direct** (FD CUMA)
- **Visite guidée du bâtiment Phytobac**

16h30 : POT DE CLÔTURE

i Olivier LASTIOLAS : 06 30 00 31 16

INNOV'
ACTION

Retrouvez tous les événements sur
puydedome.chambre-agriculture.fr

i communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Formations

AGRONOMIE

● Certiphyto

19 et 20 juin 2018 à Aubière

i Equipe agronomie | 04 73 44 45 95

DIVERSIFICATION

● J'utilise Facebook pour promouvoir mes produits et activités

17 mai 2018 à Aubière

i Service diversification | 04 73 44 45 52

INSTALLATION

● Gérer sa trésorerie en phase d'installation - 2 sessions

22 mai 2018 à Aubière

19 juin 2018 à Aubière

● Demain, être chef d'entreprise

24 et 25 mai 2018 à Aubière

● Je comprends et décide avec la comptabilité

31 mai et 04 juin 2018 à Aubière

● Futur éleveur, je maîtrise le sanitaire

05 juin 2018 à Aubière

● Les clés pour réussir mon installation en circuits courts

21 juin, 03 et 10 juillet 2018 à Aubière et sur le terrain

● Ma société, un choix réfléchi

26 et 28 juin 2018 à Aubière

● Je m'installe, quels sont mes engagements ?

24 juillet 2018 à Aubière

i Service PPP | 04 73 44 45 49

" SORS DU TROUPEAU, DEVIENS BERGER !"

Tel était le message transmis à 110 jeunes lycéens venus découvrir l'élevage ovin sur une exploitation du Puy-de-Dôme.

Le 8 mars dernier, l'exploitation de Yoann THOMAS a ouvert ses portes à des élèves des lycées de Moulins-Neuvy, Brioude Bonnefont, Montbrison/Précieux et le CS ovin de St-Flour. Cette journée technique était organisée par la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et la Chambre régionale en partenariat avec les Chambres d'agriculture de la région, les organisations de producteurs et de sélection, l'INRA et le crédit agricole. Des thèmes aussi variés que l'installation, l'alimentation, la reproduction, la production fourragère ou les équipements ovins et l'organisation du travail ont fait l'objet d'échanges entre les techniciens de la filière ovine, les jeunes et leurs enseignants.

Dans un premier temps, l'éleveur qui ouvrait ses portes a présenté son exploitation et son parcours d'installation. Cet exposé a été suivi d'une présentation générale de la filière et des systèmes de production en élevage ovin.

Ensuite, les élèves ont participé par petits groupes aux différents ateliers. Ils ont particulièrement apprécié le témoignage de jeunes éleveurs sur leur installation et bien sûr la spectaculaire démonstration de chien de troupeau.

A n'en pas douter, cette journée avait tout pour susciter l'envie de devenir berger.



CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy

CADAR - Route des Fraux
63610 Besse

Tél. : 04 73 79 58 72

acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles

Rue Jean-Claude Beaujard

63390 St-Gervais

Tél. : 04 73 85 82 43

comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore

63210 Rochefort-Montagne

Tél. : 04 73 65 92 69

dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes

11 allée Pierre de Fermat

63170 Aubière

Tél. : 04 73 44 45 69

lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze

Le jeudi matin

Lycée St-Joseph

63340 Le Breuil-sur-Couze

Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon

63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 09 74

dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers

Le lundi

Place de l'Europe

63300 Thiers

Tél. : 04 73 80 10 06

Comité de Rédaction :

Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON
et Claude VOISIN (élu Chamber d'agriculture)
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN
(service communication)
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude VOISIN

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63
Avril 2018

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
Icon by flaticon.com - CA 07 - 123f

Impression : Imprimerie Porcu - Cournon (63)
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321